



CCSEHDA

Comité consultatif des services
aux élèves handicapés ou en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage

25 septembre 2024



Nancy Remillard
Présidente CCSEHDAA



Ordre du jour

- 1 Historique
- 2 Composition
- 3 Fonctions
- 4 Ressources financières
- 5 Responsabilités du comité de parents



Historique



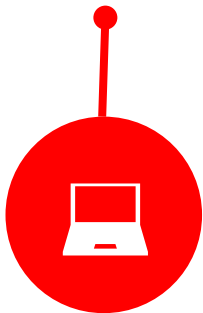
2020

2021

2022

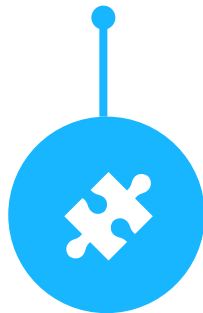
2023

2024



Création

Dans le cadre de la loi sur l'enseignement (LIP), le CCSEHDAA a été institué le 1^{er} juillet 1989. Dans le contexte du CSSL, ce comité a été formé pour la première fois le 5 octobre 2020. Le CCSEHDAA collabore étroitement avec le comité des parents, et sa création est impérative.



Les débuts

À partir de la deuxième année, nous commençons à formaliser davantage les processus. Nous concentrons nos efforts sur des travaux concrets et mettons en place les règles de régie interne.



Orientation

L'année d'implantation du comité. Le CCSEHDAA a été intégré au site Internet du CSSL, doté d'une identité visuelle distincte.



Nous abordons des sujets essentiels

Année durant laquelle les individus se sentent plus à l'aise et où nous avons l'opportunité d'échanger sur des sujets pertinents et actuels. Cette période incite à explorer de nouvelles perspectives.



Un nouveau défi pour l'avenir

Il est essentiel d'assurer la viabilité de ce comité. Nous devons continuer à faire preuve de créativité et à nous distinguer afin d'être reconnus au nom de tous les enfants ayant des besoins spéciaux.

Composition

- ✓ La sélection des parents membres du CCSEHDAA est de la responsabilité du comité des parents.
- ✓ Nous accueillons également tous les parents et les encourageons à participer.
- ✓ Lors de l'AGA, tous les parents d'enfants, qu'ils aient ou non des besoins spécifiques, sont invités à participer. Il est important de noter que la condition requise pour siéger au comité du CCSEHDAA est d'avoir un enfant présentant des besoins spécifiques et/ou bénéficiant d'un plan d'intervention (PI).
- ✓ Dans un contexte idéal, un parent de chaque village occuperait un poste de représentant pour son village. Toutefois, dans la situation actuelle, nous nous efforçons de pourvoir tous les sièges, indépendamment de l'origine des parents.
- ✓ Chaque année, il est difficile de pourvoir les sièges représentants des parents au sein du CCSEHDAA. Est-ce lié à un manque de connaissance concernant le comité, à des contraintes de temps, ou à d'autres facteurs?
- ✓ La sélection des membres du CSSL s'effectue à l'interne.

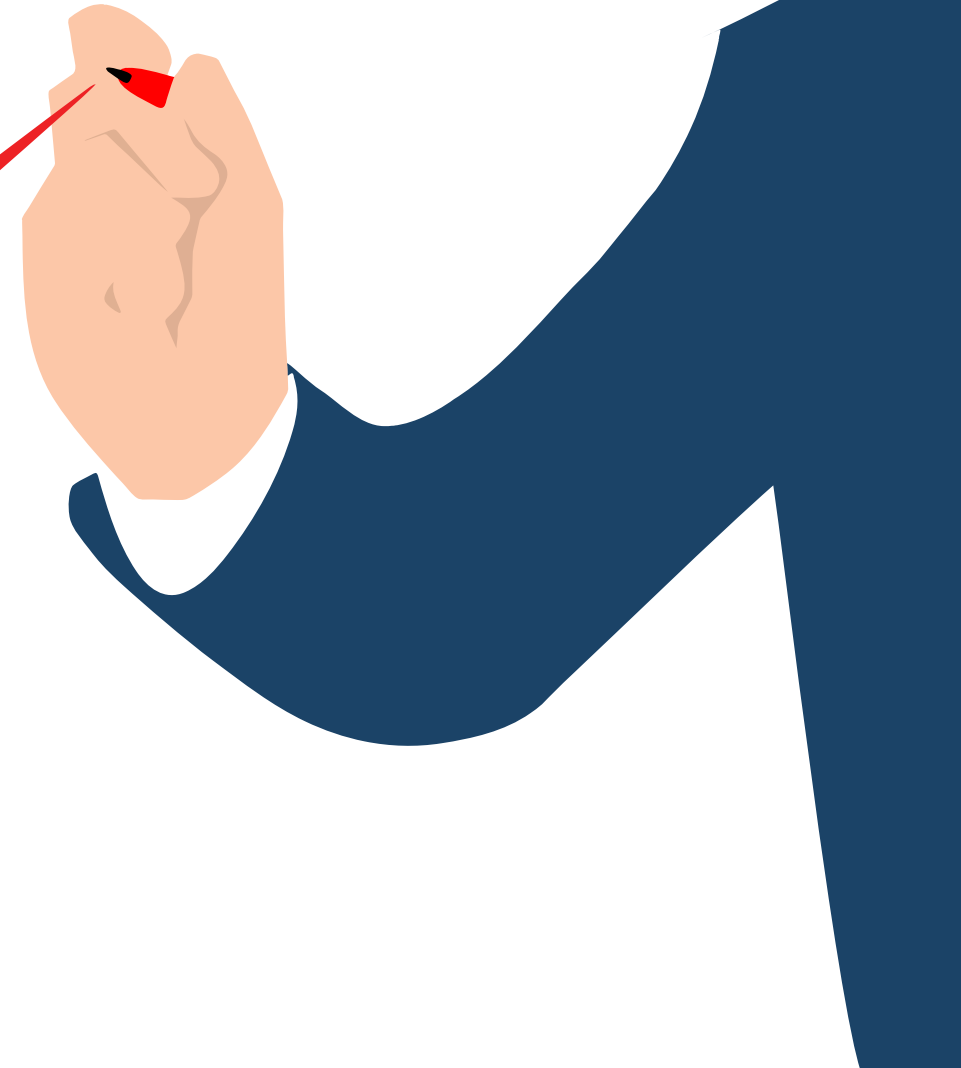
Entre 8 et 10 parents d'élèves HDAA

Représentants des enseignants et du personnel professionnel non enseignant

Membres du personnel de soutien désignés par le Centre de services scolaire du Littoral

Direction d'établissement désignée par l'administrateur

Représentant des organismes qui dispensent des services aux élèves HDAA



Fonctions



Travailler en partenariat
avec le comité des
parents pour promouvoir
l'importance de ces deux
comités



Conseiller le centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA.



Conseiller le comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.



Conseiller le Centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières dévolues aux EHDAA.



Poursuivre nos responsabilités conformément à la loi sur l'éducation (LIP).

A child is shown from the chest down, wearing a white t-shirt, sitting at a table and drawing on a white sheet of paper with black and yellow markers. The child's right hand is holding a black marker, and their left hand is holding a yellow marker. Several other markers in various colors (yellow, green, blue, purple) are scattered on the paper. The background is slightly blurred, showing a wooden table and a grey chair.

4

Ressources financières

Le Centre de services scolaire attribue les ressources financières requises pour assurer le bon fonctionnement du CCSEHDAA, en prenant en considération divers facteurs.

Le CCSEHDAA supervise le budget alloué et en rend compte à l'administration du Centre.

Chaque année en octobre, une assemblée générale annuelle (AGA) est organisée, durant laquelle un rapport d'activité ainsi qu'un rapport budgétaire sont présentés.

Responsabilités du comité de parents

01

Nommer tous les parents membres du CCSEHDAA.

02

Déterminer la durée du mandat et mettre en place des procédures de renouvellement et de remplacement afin d'assurer la continuité du CCSEHDAA.

03

Établir des critères pour la sélection des parents qui siégeront au CCSEHDAA.

04

Approuver les procédures électorales.

05

Assumer la fonction de partenaire et de collaborateur au sein du CCSEHDAA.

06

Occuper le rôle de promouvoir notre présence auprès des parents d'enfants ayant des besoins spécifiques.

Chaque enfant

est unique et peut avoir un impact significatif sur la vie des autres.



A watercolor palette with various colors and a set of colored pencils are visible in the background. The palette is on the left, and the pencils are on the right.

Pour les enfants présentant des besoins spécifiques.

Avec « DYS »

Dyslexie, Dysorthographe, Dyspraxie, Dysgraphie, Dyscalculie, Dysphasie.

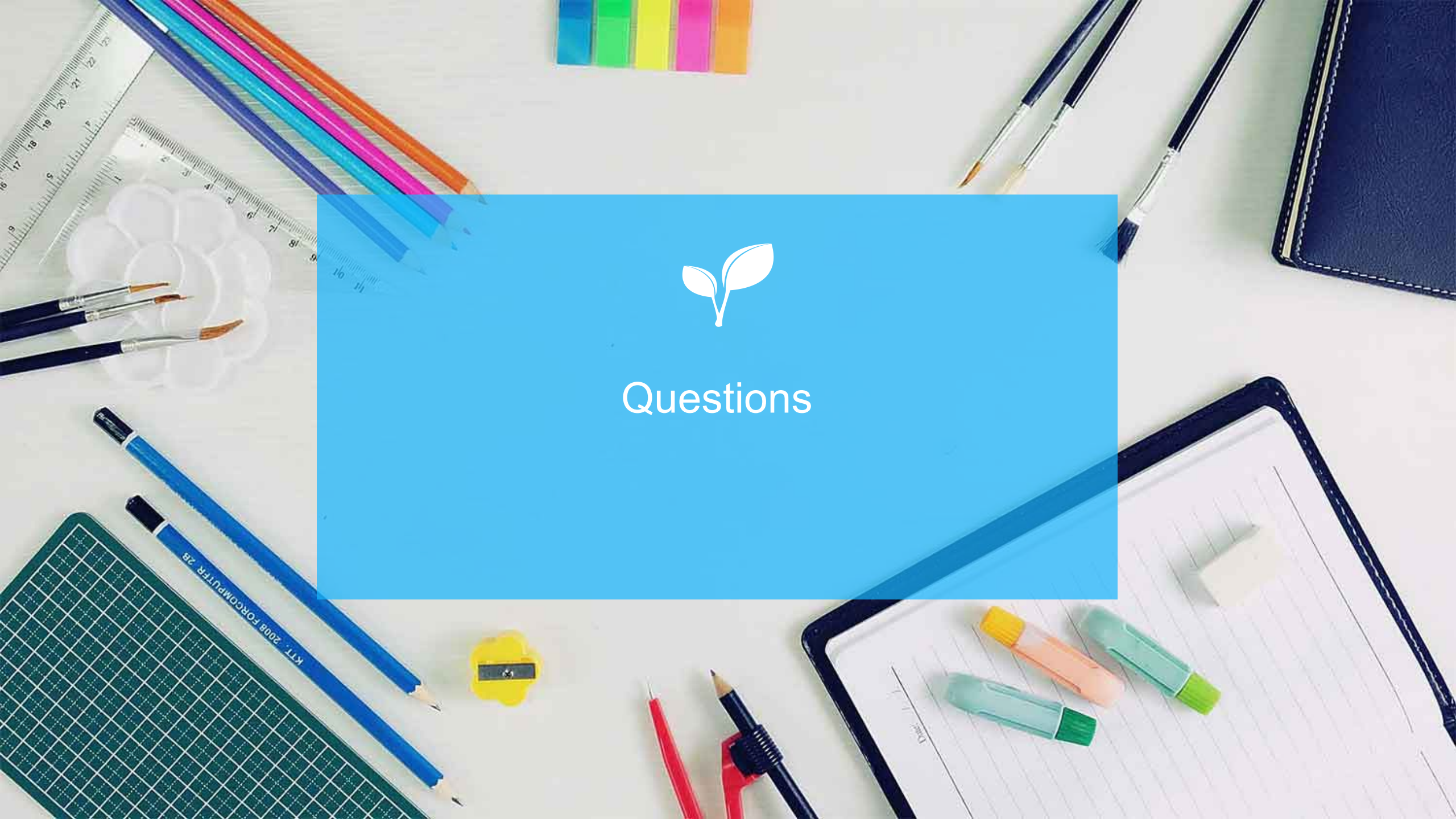
Activité

Le CCSEHDAA a le plaisir d'inviter, pour la première fois, les écoles du CSSL à sensibiliser les élèves aux troubles de l'apprentissage. Chaque enfant recevra une pomme portant le message suivant :
« Chaque enfant est différent, tout comme il n'existe pas deux pommes identiques. Tous sont uniques et méritent d'être découverts. »

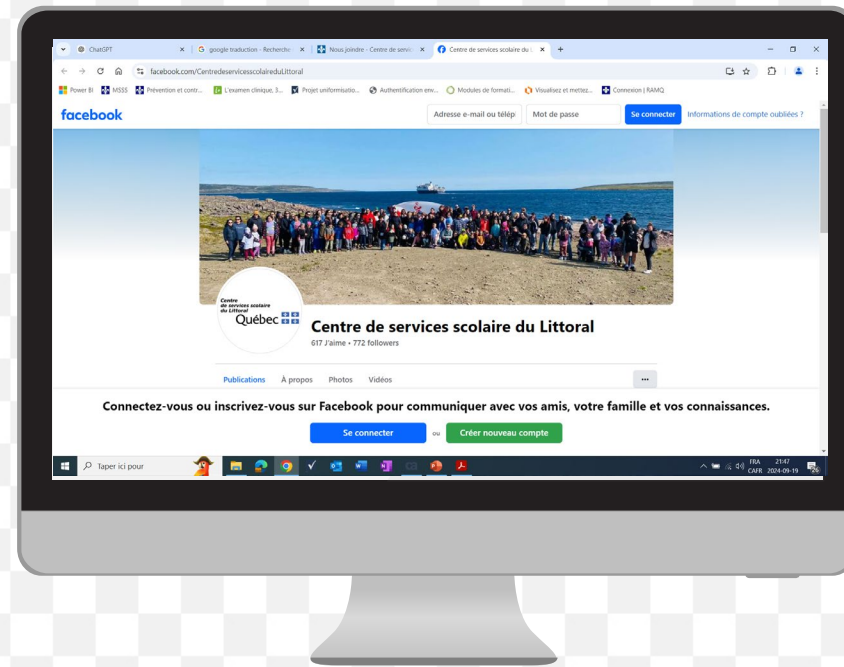
Month of
awareness
from
October 21
to November
21 each year



Questions



Comment nous joindre?





MERCI!